



L'impact du parcours d'accueil dans l'installation des personnes migrantes à Bruxelles

Synthèse du « rapport recherche 2021 » du CRAcs

Décembre 2021

Centre Régional d'Appui en cohésion sociale (CRAcs)
Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)

Cbai 

Centre bruxellois d' action interculturelle asbl

L'impact du parcours d'accueil dans l'installation des personnes migrantes à bruxelles

Synthèse du « rapport recherche 2021 » du CRAcs

Avant-propos :

Ce document est un résumé condensé de la recherche menée par le Centre Régional d'Appui à la Cohésion Sociale au cours de l'année 2021. Les personnes désireuses de comprendre en détail la méthodologie et les analyses menées pourront trouver le rapport dans sa version intégrale sur le site internet du CBAI: www.cbai.be

Présentation du rapport

En 2013, un décret de la COCOF institue le parcours d'accueil pour primo arrivants à Bruxelles. Trois ans plus tard, le parcours est effectif et les premiers bénéficiaires se présentent dans des bureaux d'accueil. A l'instar des parcours néerlandophones et wallons, cette nouvelle politique d'accueil se veut une offre intégrée : elle se dote pour objectif de viser « la globalité de la problématique de l'accueil »¹ afin que les primo-arrivantes puissent « mener leur vie de manière autonome et accroître leur participation sociale, économique et culturelle »². Pour ce faire, les bureaux d'accueil mettent en œuvre un parcours aux multiples composantes : évaluation des besoins sociaux et linguistiques, informations sur les droits et devoirs, accompagnement individuel, cours de français, « formation citoyennes » ... Autant d'actions qui constituent la structure de ce parcours gratuit et volontaire.

Au cours de l'année 2022, une obligation de suivi doit entrer en vigueur : les migrant.es s'installant à Bruxelles auront l'obligation de suivre un parcours d'accueil³.

Après 5 ans d'existence effective et à la veille de l'entrée en vigueur de l'obligation de suivi, le moment était opportun pour le Centre Régional d'Appui à la Cohésion Sociale d'initier une recherche à grande échelle sur l'efficacité, l'impact et la qualité de cette politique d'accueil.

¹ Projet de décret du 7 mai 2013

² Décret du 18 juillet 2013

³ celui organisé par la COCOF, ou le parcours Inburgering organisé par la VG.

Question de recherche

Concrètement, il s'agissait de répondre à trois types de questions :

- Quel est l'impact du parcours d'accueil dans l'installation des personnes primo-arrivantes ? (efficacité, impact)
- Quels sont les facteurs favorisant ou fragilisant l'installation des personnes primo-arrivantes ? (pertinence)
- Les personnes qui ont suivi le parcours d'accueil sont-elles satisfaites de la politique qui leur est adressée ?

La méthode

Pour répondre à ces questions, le CRAcs a mené une enquête quantitative : on a proposé au plus grand nombre possible de personnes ayant quitté ou terminé le parcours de répondre par téléphone à un questionnaire standardisé (le même pour toutes et tous). Les entretiens ont été menés en français, anglais et arabe, afin de pouvoir toucher le maximum de personnes. Au final 500 personnes ont répondu à ce questionnaire, sur les 1870 personnes identifiées au départ. La très grande majorité des personnes qui n'ont pas participé sont en fait des personnes qui n'ont pas pu être jointes. Si on ne considère que les personnes qui ont pu être jointes, **le taux de participation est très élevé et témoigne du très bon accueil qui a été fait à la démarche d'enquête par les participant.es.**

Cette méthode a permis de récolter une base de données importante contenant des informations précieuses sur différents aspects de la vie et de l'installation des personnes primo-arrivantes : la qualité de vie, les conditions de logement et de ménage, la situation socio-professionnelle, la langue, la formation, le séjour, la confiance dans les institutions, le sentiment d'autonomie et enfin, le degré de satisfaction quant au parcours d'accueil.

Les analyses qui ont été faites grâce à cette enquête se concentrent sur quatre thématiques liées à l'installation des personnes primo-arrivantes : la qualité de vie, l'emploi, l'obtention de la nationalité et l'apprentissage du français.

L'analyse : décrire et expliquer

Pour chacune de ces thématiques, nous avons fait deux choses : décrire et expliquer. Décrire, c'est la démarche à laquelle le grand public est le plus habitué. Avec la description, on cherche à mettre en évidence comment une population d'enquête (ici les 500 migrant-es qui ont répondu au questionnaire) se répartit selon des variables : Parmi notre population, quelle proportion de personnes est en emploi ? Comment se répartit notre population en fonction du sexe ? Dans ces deux exemples de questions, on parle de « description univariée », parce qu'on ne considère que une variable. Nous pouvons aussi faire des « descriptions bivariées » : comment se répartit notre population en fonction de la situation socio-professionnelle et du sexe ? Dans ce cas, la description bivariée peut nous permettre d'identifier des « associations » ou des « corrélations » entre les deux variables (la situation socio-professionnelle et le sexe), qu'on peut interpréter en terme de tendance : dans notre population d'enquête, les femmes ont nettement plus tendance que les hommes à se déclarer sans aucune source de revenus.

Mais comment être sûr que l'association entre ces deux variables n'est pas due à l'influence d'autres facteurs qui n'ont pas été pris en compte, comme le niveau de diplôme, la maîtrise du français ou le titre de séjour ? C'est là qu'on adopte une démarche explicative. Sans rentrer dans les détails, on crée un modèle statistique qui contient la variable qu'on veut expliquer (par exemple, être ou non en emploi) et un ensemble de variables qui pourraient expliquer le phénomène étudié (par exemple, le sexe, le niveau de diplôme, la maîtrise du français, etc...). Ces modèles, qu'on appelle « régression logistique », permettent de prendre en compte l'influence de toutes ces variables pour déterminer les « effets propres » de chacune des variables, c'est-à-dire indépendamment de l'influence des autres variables. Cette méthode nous permet d'étudier l'impact de variables explicatives sur une variable à expliquer.

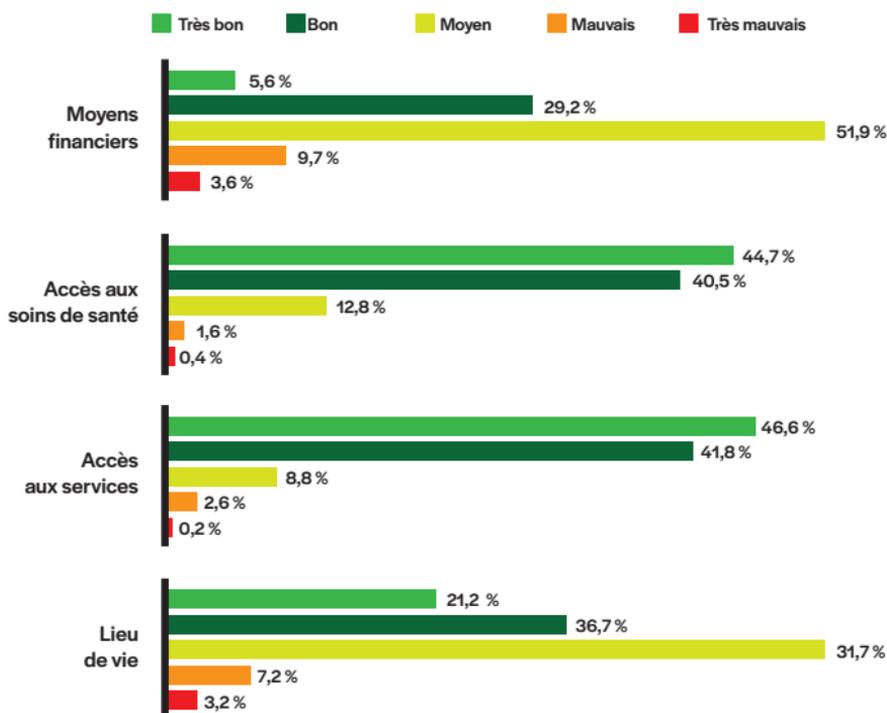
Résultats

Quelle était la situation des anciens bénéficiaires du parcours au moment de l'enquête ? Leurs conditions de vie ont-elles évoluées depuis leur inscription au parcours d'accueil ?

Qualité de vie.

Comment les primo-arrivant-es évaluent leur qualité de vie ? Nous avons demandé aux répondant-es d'évaluer subjectivement leur qualité de vie sur plusieurs aspects : le lieu de vie, l'accès aux soins de santé, l'accès aux services et les moyens financiers. Les tendances obtenues indiquent que **les primo-arrivant-es évaluent assez positivement leur qualité de vie, exception faite de leur moyens financiers et – plus relativement – de leur lieu de vie.** Il s'agit ici d'indicateurs subjectifs de bien-être, ils dépendent donc de la perspective des personnes interrogées. Dans notre cas, les répondant-es avaient aussi tendance à évaluer positivement leurs conditions de vie parce qu'ils les comparaient à celles de leur pays de départ.

Figure 1 - Répartition selon l'évaluation de la qualité de vie



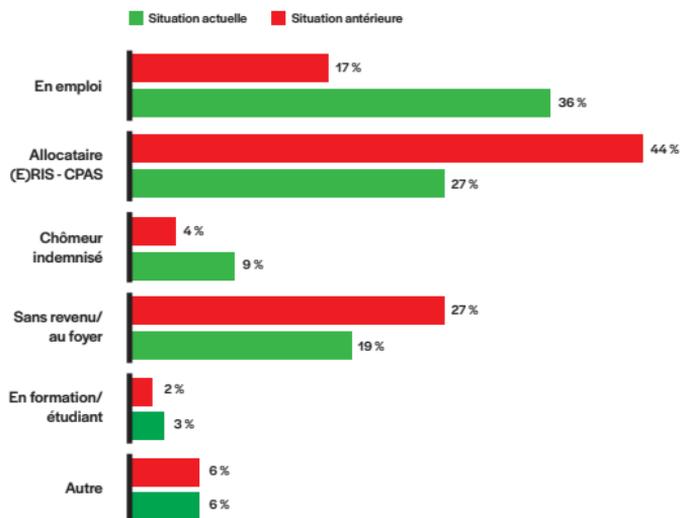
Logement

Les situations de logement des répondant-es sont marquées par une relative précarité. 28 % des répondant-es déclaraient être dans une situation de logement inadaptée voire critique au moment de l'enquête. C'est aussi une population caractérisée par une grande mobilité : la moitié avait changé au moins une fois de logement depuis son inscription au parcours et 87% de la population interrogée était locataire de son logement au moment de l'enquête. C'est nettement plus que la moyenne Bruxelloise.

Situation financière et professionnelle.

Entre le moment de l'inscription au parcours d'accueil et le moment de l'enquête, **on peut observer une tendance globale à l'amélioration de la situation financière et professionnelle** : il y a plus de personnes en emploi, moins de personnes se déclarant sans revenu et moins de personnes allocataires du RIS. **Toutefois, la population d'enquête reste majoritairement précaire** : 19% de personnes sans revenu, 27% d'allocataires RIS, 9% de chômeurs indemnisés, contre 36% de personnes en emploi.

Figure 2 - Répartition selon la situation financière et professionnelle

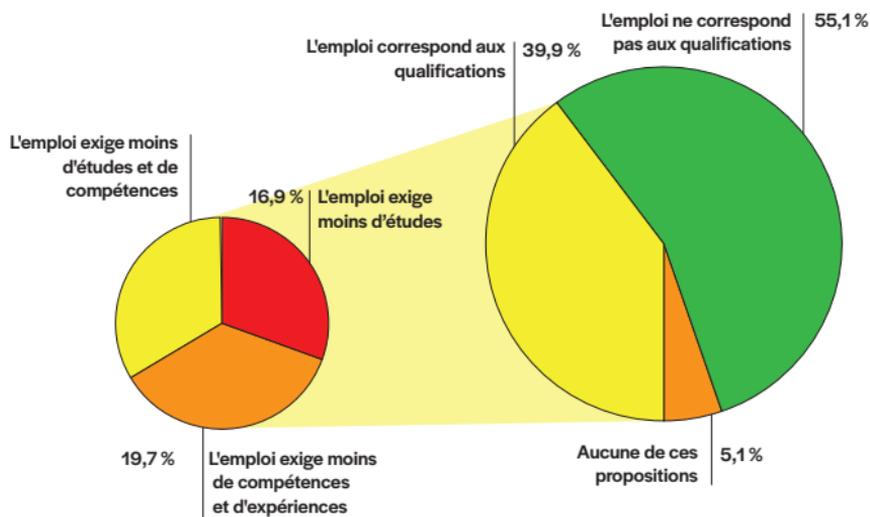


Emploi :

Le taux d'emploi de notre population d'enquête est exactement identique à celui qu'on observe pour l'ensemble des étrangers (hors UE) à Bruxelles. En revanche **il est très nettement inférieur à au taux global en Région Bruxelloise** : 36% contre 62%. Ce taux d'emploi varie fortement en fonction du sexe : 48% des hommes interrogés étaient emploi contre 23% des femmes.

Ces situations d'emploi sont touchées par une relative précarité : les migrant-es interrogé-es ont nettement plus tendance à avoir des contrats temporaires ou précaires que l'ensemble des habitants de la RBC : 53% est en CDI contre 86% au niveau de la RBC. Enfin, le déclassement professionnel est une expérience partagée par la majorité des migrant-es interrogé-es : 55% des personnes en emploi ont déclaré que leur emploi ne correspondait pas à leurs compétences, expériences et ou niveau d'études

Figure 3 - Répartition selon la correspondance de l'emploi occupé avec le niveau d'étude et de qualification



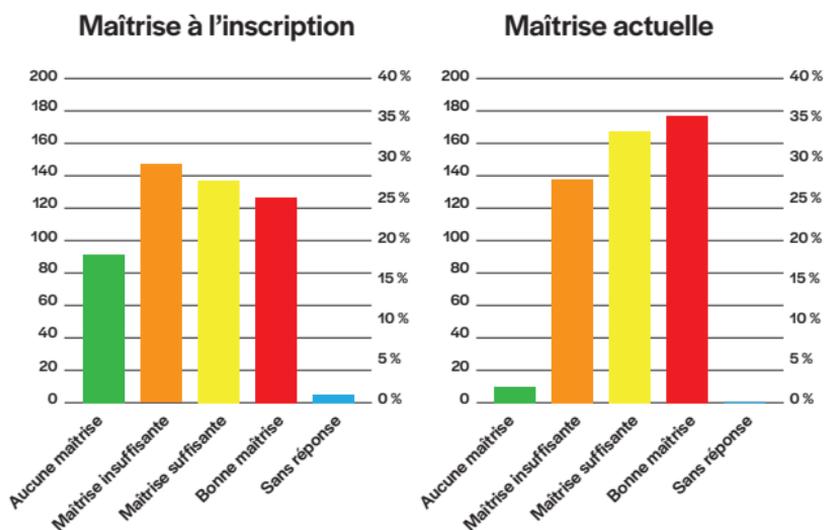
Obtention de la nationalité :

Le statut de séjour a évolué pour une partie des personnes interrogées : 19% d'entre elles avaient obtenu la nationalité belge au moment de l'enquête et 11% avaient une demande qui était en cours d'examen. **L'obtention de la nationalité belge est apparue comme un objectif partagé par la quasi-totalité des personnes interrogées** : parmi les 63% de personnes n'ayant pas entrepris de démarches pour obtenir la nationalité, toutes prévoyaient de la demander prochainement, à l'exception de 8 personnes.

Acquisition du français :

Les anciens bénéficiaires ayant participé à l'enquête ont évolué positivement dans leur acquisition du français : si on exclut les personnes qui avaient déjà une bonne maîtrise du français à leur inscription au parcours, 56% des personnes interrogées déclarent avoir amélioré leur maîtrise du français depuis leur inscription dans un bureau d'accueil.

Figure 4 - Répartition selon la maîtrise du français



La fréquence à laquelle les personnes déclarent parler le français a aussi évolué positivement : 74% estiment parler français plus souvent qu'avant. Les raisons de cette évolution sont diverses, mais toutes indiquent des interactions accrues à Bruxelles.

Peut-on identifier l'influence du parcours d'accueil dans les situations et les évolutions observées ?

Il n'est pas facile d'identifier avec certitude les effets propres d'une politique publique dans les situations observées. D'autant plus que nous n'avons pas eu accès à un « groupe témoin » suffisamment important pour comparer systématiquement des primo-arrivant-es ayant bénéficié du parcours et des primo-arrivant-es dotés de caractéristiques similaires (temps de résidence, niveau de diplôme, nationalité, etc.) mais n'ayant pas suivi le parcours. Malgré cette difficulté, nous avons quand même pu nous faire une idée fiable de l'impact du parcours d'accueil pour plusieurs des indicateurs étudiés. Pour ce faire, nous avons comparé avec des données produites par d'autres organismes de recherche quand c'était possible, et nous avons eu recours à « l'auto-attribution de causalité » : nous avons simplement demandé aux personnes interrogées d'évaluer le rôle qu'avait eu le parcours d'accueil dans des aspects précis de leur vie.

Nous avons pu conclure que **le parcours d'accueil semblait avoir un impact positif sur certaines dimensions de la qualité de vie** : l'accès aux soins de santé et l'accès aux services. En ce sens, les diverses informations qui sont délivrées dans les « formations citoyennes » et l'accompagnement individuel semblent avoir produit des effets positifs et durables.

Les formations linguistiques proposées dans le cadre du parcours ont un impact considérable dans les trajectoires d'amélioration du français observées. Leur impact est même plus fort que celui des formations suivies hors du cadre du parcours (avant et après).

Par contre, **nous n'avons pas identifié d'impact positif du parcours d'accueil sur des indicateurs comme l'accès à l'emploi, le logement ou la situation financière et professionnelle.** Les personnes interrogées estiment globalement que le parcours d'accueil n'a pas permis une amélioration de leur situation sur ces points. Concernant l'emploi, les personnes interrogées n'ont pas plus tendance à

être en emploi que l'ensemble des personnes étrangères à Bruxelles. Or, comme cela a été mentionné juste avant, l'emploi et le logement sont justement deux domaines où notre population d'enquête est largement défavorisée par rapport aux moyennes bruxelloises. Ce constat n'exclut pas que les travailleur-reuses des bureaux d'accueil fassent l'expérience de cas d'accompagnement réussis vers le logement et l'emploi. Simplement, lorsqu'on passe à des grands nombres et qu'on considère des tendances globales, le suivi du parcours d'accueil ne semble pas avoir d'impact sur ces deux indicateurs.

Quels sont les facteurs déterminants pour les conditions de vie des anciens bénéficiaires du parcours d'accueil ?

La maîtrise du français a un impact déterminant sur plusieurs aspects de l'installation des personnes migrantes : l'accès à l'emploi et à la formation et l'obtention de la nationalité. Dans notre population d'enquête, les personnes qui avaient peu ou pas de maîtrise du français au moment de leur inscription au parcours sont, aujourd'hui encore, très nettement défavorisées sur ces domaines, par rapport aux personnes ayant été situées au-dessus du niveau A2 lors de leur inscription.

Pourtant, les formations linguistiques proposées dans le cadre du parcours se révèlent très efficaces pour améliorer le niveau de français des bénéficiaires, surtout pour celles et ceux qui maîtrisaient le moins le français. **Mais malgré cette efficacité avérée, les formations linguistiques du parcours d'accueil ne permettent pas de contrebalancer le désavantage que constitue une méconnaissance de la langue à l'entrée du parcours.**

Le soutien de l'entourage est aussi un facteur important dans l'installation des personnes migrantes : dans notre population d'enquête, c'est un facteur déterminant pour les moyens financiers et les conditions de logement. Les personnes déclarant pouvoir compter sur le soutien de leur entourage ont nettement plus de « chances » d'évaluer positivement leurs moyens financier et de vivre dans de bonnes conditions de logement.

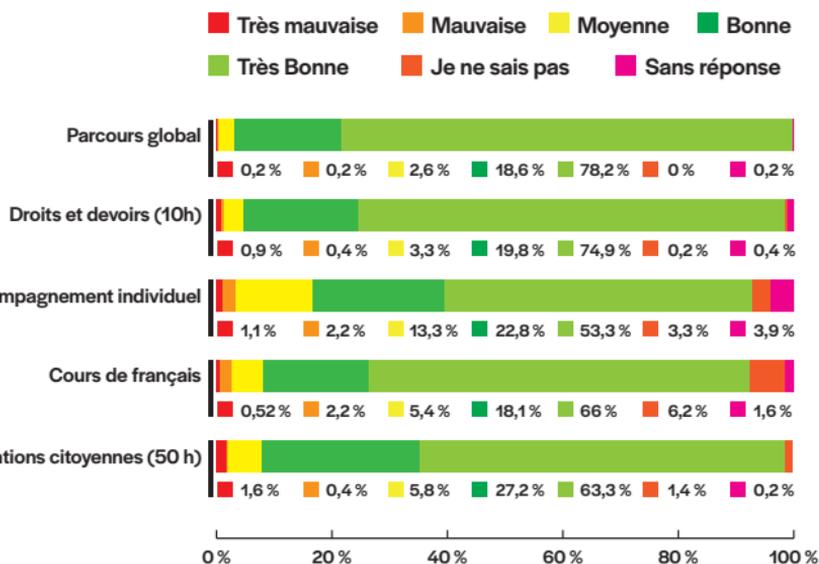
Le niveau d'éducation un impact positif sur les conditions de logement et l'apprentissage de la langue.

Enfin, l'obtention de la nationalité a un impact important sur l'accès à l'emploi.

Et que pensent les migrant-es de la politique qui leur est adressée ?

Globalement, les personnes interrogées sont très satisfaites du parcours d'accueil pour primo-arrivants : 78% trouvent le parcours de « très bonne » qualité, 49% le trouvent « extrêmement utile » et 35% « très utile ». Les différentes composantes du parcours sont évaluées différemment, mais toutes de façon très positive. 69% ont déjà recommandé le parcours d'accueil à un proche et 28% seraient prêts à le recommander.

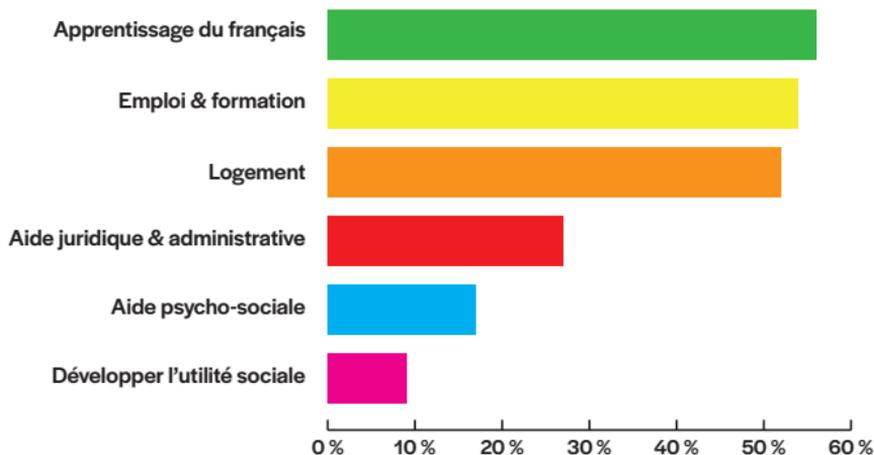
Figure 5 - Répartition selon l'évaluation de la qualité des composantes du parcours d'accueil



Néanmoins, les personnes interrogées pointent également des lacunes et des pistes d'amélioration dans l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivantes en général : l'accompagnement social et les formations linguistiques, bien qu'appréciées par les personnes interrogées, sont perçues comme trop limitées

dans leurs objectifs, leur durée ou leur portée. **Enfin, deux aspects importants semblent faire défaut selon les répondant-es: l'emploi et la formation d'une part et le logement d'autre part.**

Figure 6 - Pistes d'amélioration prioritaires dans l'accueil des migrant-es du point de vue des personnes interrogées



En conclusion

- **Un parcours d'accueil efficace** : les actions mises en place produisent des effets. Les formations linguistiques permettent une amélioration significative de la maîtrise du français, l'accompagnement répond à une majorité des besoins exprimés.
- **Un parcours qui satisfait beaucoup les bénéficiaires**, tant pour sa qualité que pour son utilité.
- **Mais limité dans son impact** : cela ne se traduit pas par des changements de situation. Pas d'impact sur l'emploi et le logement, qui sont des pistes d'amélioration prioritaires selon les répondant-es.
- **Première piste d'explication** : les objectifs et les actions prévues par la légis-

lition sont mal pensés :

- *Insuffisants* : c'est le cas des formations linguistiques. La maîtrise du français est un élément déterminant dans l'installation à Bruxelles, mais le niveau A2 n'est pas suffisant.
- *Inadaptés* : certaines réalités de l'installation des personnes primo-arrivant-es ne sont pas bien prises en compte : les difficultés à trouver un logement décent, le problème de l'insertion socio-professionnelle et de l'accès à l'emploi.
- **Deuxième piste d'explication** : l'impact du parcours d'accueil est limité par des facteurs extérieurs. Parmi ces facteurs, on peut citer les exclusions systémiques (racisme, anti-migrantisme, genre, etc.), l'état du marché du logement, le manque de politiques destinées à contrer ces problèmes ou le manque de prise en compte des difficultés spécifiques des migrantes dans les politiques de logement et d'insertion à Bruxelles.

Recommandations

Faire de l'acquisition de la langue une priorité du parcours d'accueil. En revoyant à la hausse les objectifs à atteindre, mais aussi en considérant l'intérêt d'autres approches pédagogiques.

Repenser le lien entre politique d'accueil et insertion socio-professionnelle. On a constaté l'importance de l'insertion socio-professionnelle selon les migrant-es et les limites de l'approche actuelle. Pour le CRAcs, les actions menées par les pouvoirs publics en la matière doivent répondre à une double nécessité :

- d'une part, faire de l'insertion socio-professionnelle une thématique prioritaire des politiques d'accueil.
- d'autre part, consacrer une approche spécifique aux publics migrants et d'origine étrangère dans les politiques d'insertion socio-professionnelle à Bruxelles.

Faire de la thématique du logement une priorité des politiques d'accueil des primo-arrivant-es. La thématique du logement est apparue comme un autre domaine à améliorer dans l'accueil et l'installation des migrant-es à Bruxelles. Ici plus qu'ailleurs, les migrant-es se heurtent à la fois à des problèmes structurels lié au marché du logement et des problèmes de discriminations. C'est pourquoi le CRAcs recommande d'agir sur deux plans : d'une part intégrer des composantes

spécifiquement liées au logement dans le parcours d'accueil et d'autre part attirer l'attention du gouvernement régional bruxellois sur les difficultés spécifiques rencontrées par les primo-arrivant.es en matière de logement, ainsi que sur la nécessité d'une politique de logement d'avantage adaptée aux besoins spécifiques vécus par ces populations primo-arrivantes.



Remerciements :

Le CRAcs tient à remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette enquête.

Le CRAcs remercie aussi chaleureusement les bureaux d'accueil VIA, BAPA BXL et Convivial, ainsi que les membres du comité d'accompagnement pour leur implication et leur contribution dans l'élaboration de l'enquête.

Enfin, le CRAcs remercie la Commission communautaire française d'avoir financé la collecte de données.